

(R)ÉVOLUTIONS DE LA MIXITÉ EN CONTEXTE CATHOLIQUE

LA JEUNESSE INDEPENDANTE CATHOLIQUE FEMININE DES SIXTIES, UNE ETUDE DE CAS¹

Le travail de l'historienne Anne-Marie Sohn a bien démontré que le phénomène communément appelé « libération sexuelle » n'est que le « point d'orgue d'une évolution séculaire et silencieuse² ». Du 19^e siècle aux années 68, une série de restructurations aboutissent à un nouveau modèle de société. La libéralisation des mœurs, les crises de la masculinité et l'investissement scolaire féminin reconfigurent les relations entre filles et garçons. Les rapports sociaux de sexe sont affectés et posent les modèles d'éducation en termes nouveaux. L'historiographie oublie trop souvent que ces (r)évolutions des rapports homme/femme interviennent aussi dans des populations massivement croyantes. Cet article a pour objet de mettre en perspective la mixité en milieu catholique dans le courant des années soixante, avec ses prémices d'une éducation sexuelle spécifiques, sans pour autant aborder les pratiques sexuelles concrètes.

D'après Anne-Claire Rebreyend, une véritable métamorphose de l'intime se déroule dans le tournant d'après-guerre. La sexualité se privatise et les mœurs se libèrent, ce qui génère un tout nouveau système de référence. À l'époque de l'« intime feutré³ » (1920-1939), où tout ce qui touche à la sexualité est passé sous silence, succède une période d'« intime questionné » (1939-1965). Les relations sexuelles et le sentiment amoureux deviennent dicibles et les acteur·ices interrogent leur vécu amoureux dans le cadre des noces et au-delà. Vers 1965, débute l'« intime exhibé » (1965-1975), caractérisé par une injonction à la communication amoureuse et sexuelle, une médicalisation des corps et ce qu'on appellera la « libération sexuelle ».

Initialement, on se marie par raison ou par convenance. Le contrat de mariage est aussi une alliance entre deux familles. Progressivement, le 20^e siècle voit apparaître le sentiment amoureux comme justification au mariage corollairement à l'assomption de l'individualité. Dans le primat du mariage d'amour, il faut à présent se connaître avant de s'unir. L'amour préconjugal présuppose des sentiments réciproques et un libre choix de deux individus, guidés par de nouvelles stratégies matrimoniales. En effet, les couples doivent mettre au point une intimité partagée, de nouvelles formes de comportements pour s'approprier. La hausse des divorces semble être la cause et la conséquence d'une insistance nouvelle d'un amour conjugale épanoui.⁴

Pour la sociologue Danièle Hervieu-Léger, l'Église se retranche sur le domaine de l'intime concomitamment à son dessaisissement du politique.⁵ Ainsi, au 20^e siècle, Rome se focalise sur la morale sexuelle des croyant·es : elle produit, encadre et sanctionne sa théologie conjugale. Déployant son bras

¹ Je remercie chaleureusement Jean-Pascal Gay pour son accompagnement précieux et Luc Courtois pour sa relecture.

² Anne-Marie SOHN, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960* (La vie quotidienne), Paris, 2001, p. 121.

³ Anne-Claire REBREYEND, *Intimités amoureuses. France 1920-1975* (Le temps du genre), Toulouse, 2008.

⁴ Anne-Marie SOHN, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIX^e-XX^e siècles)* (Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles, 39), Paris, 1996 ; Martine SEGALIN, *De 1930 à nos jours. Résistances et modernités*, dans Sabine MELCHIOR-BONNET et Catherine SALLES (éds.), *Histoire du mariage* (Bouquins), Paris, 2009.

⁵ Danièle HERVIEU-LEGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Paris, 2003. Hugues MCLEOD, *The religious crisis of the 1960s*, Oxford, 2007.

discursif, l'Église investit les couples laïcs d'une route de sainteté : l'amour et la spiritualité dans le mariage. Les catholiques sont censé·es suivre les injonctions vaticanes dans l'intégralité de leurs comportements intimes. Après *Arcanum Divinæ* première encyclique consacrée au mariage, principalement axée autour de la condamnation du divorce⁶, *Casti Connubii* ouvre la voie de l'amour conjugal fin 1930. L'« amour réciproque à entretenir⁷ » dans un couple reste toutefois secondaire face à la fin ultime de la procréation. Parallèlement, les associations du laïcat prennent une place considérable dans le paysage catholique. Le point de tension entre les sphères d'influences des laïcs et des clercs, notamment sur l'intrusion des confesseurs dans la vie maritale, fera naître un « concept neuf, fruit d'un lent va-et-vient entre les instances vaticanes défendant la doctrine et les laïcs faisant valoir leur expérience vécue qu'ils ont réussi, au moins en partie, à faire prendre en compte⁸ » : la spiritualité conjugale.⁹

Cette conception spirituelle aboutit à un système qui se prononce sur l'ensemble des comportements intimes des fidèles. D'abord appropriée par les conseiller·ères en pastorale familiale, la doctrine vaticane sur les pratiques sexuelles va tomber au milieu de l'année 1968. Véritable chamboulement pour les pratiquant·es, la lettre encyclique *Humanæ Vitæ* promulguée par Paul VI est l'aboutissement de la commission pontificale sur « la population, la famille et la natalité ». Héritière d'un siècle de réflexion sur la reproduction, celle-ci déclare expressément toute méthode dite « artificielle¹⁰ » de régulation des naissances « intrinsèquement malhonnête » et rappelle que transmettre la vie est un « très grave devoir ». Bien que l'encyclique traite plus largement de la communion des deux personnes du couple autour des valeurs de l'amour et de « paternité responsable », c'est autour de la question des contraceptifs que se cristallisent les tensions. Son édicton creuse le fossé entre les espoirs sociaux suscités par Vatican II et le *stop* très net de la position officielle : elle est perçue comme anachronique par ses contemporain·es. La contestation silencieuse entre l'ordre moral des fidèles et celui de Rome entérine les déconvenues et les ruptures.¹¹

⁶ LÉON XIII, *Arcanum Divinæ*. Lettre encyclique sur le mariage chrétien, 10/02/1880.

⁷ PIE XI, *Casti Connubii*. Lettre encyclique sur le mariage chrétien considéré au point de vue de la condition présente, des nécessités, des erreurs et des vices de la famille et de la société, 31/12/1930.

⁸ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français (XV^e-XX^e siècle)* (Histoire religieuse de la France, 19), Paris, 2002, p. 476.

⁹ Sylvie BARTH, *La voie de l'amour électif. Une interpellation spirituelle pour notre temps* (INTAMS studies on marriage and family, 3), Münster, 2018 ; Claude LANGLOIS, *Le crime d'Onan. Le discours catholique sur la limitation des naissances (1816-1930)* (L'âne d'or, 23), Paris, 2005 ; Martine SEVEGRAND, *L'amour en toutes lettres. Questions à l'abbé Viollet sur la sexualité 1924-1943* (Histoire), Paris, 1996 ; Guillaume CUCHET, *Quelques éléments concernant l'encyclique Casti connubii (1930) sur le mariage chrétien*, dans Jacques PREVOTAT (éd.), *Pie XI et la France. L'apport des archives du pontificat de Pie XI à la connaissance des rapports entre le Saint-Siège et la France* (Collection de l'École française de Rome, 438), Rome, 2010, p. 347-367.

¹⁰ PAUL VI, *Humanæ Vitæ*. Lettre encyclique sur le mariage et la régulation des naissances, 25/06/1968.

¹¹ Wannes DUPONT, *Of Human Love. Catholics Campaigning for Sexual Aggiornamento in Postwar Belgium*, dans Alana HARRIS (éd.), *The Schism of '68. Catholicism, Contraception and 'Humanæ Vitæ' in Europe, 1945-1975* (Genders and Sexualities in History), Cham, 2018, p. 49-71 ; Gerd-Rainer HORN, *Quand l'esprit de Vatican II se mêle à l'esprit de « 68 »*, dans *Tumultes*, 1 (2018), p. 43-56 ; Anne-Sophie CROSETTI, *Pierre de Loch, ce transgresseur ? Quand les normes reproductives travaillent les organisations catholiques belges en charge du couple*, dans Caroline SÄGESSER et Cécile VANDERPELEN-DIAGRE (éds.), *La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique* (Problèmes d'histoire des religions, 24), Bruxelles, p. 77-92.

L'individualisation croissante mène à une restructuration intime « des pratiques religieuses, sexuelles et de genre¹² ». La Belgique, comme « bastion catholique¹³ », reçoit pour sa part ces changements dans une configuration toute particulière. La structure sociale belge, scandée en « piliers »¹⁴, met en avant la diversité des discours et des pratiques normatifs et permet d'isoler la spécificité catholique. C'est donc tout naturellement que l'histoire de la dépilarisation mène à une histoire religieuse de la sexualité et de ses pratiques genrées, en tant que réalité sociale d'un des piliers. Comment le monde catholique francophone belge reçoit-il les mutations de l'intime ? Nous souhaitons ici étudier une appropriation croyante complexe qui ne se limite pas aux discours officiels du magistère. Dans un contexte où le sentiment amoureux est indissociable du mariage et que les jeunes doivent donc se connaître avant de se rapprocher, comment gérer les nouveaux contacts entre filles et garçons pubères ?

Afin de répondre à ce questionnement, nous examinerons un système de genre¹⁵ particulier : celui de la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine (JICF), un mouvement de jeunesse spécialisé pour les jeunes filles, dans les années soixante. L'Action Catholique est une nouvelle forme d'apostolat du 20^e siècle. Une de ses branches s'adresse à la jeunesse en Belgique : l'Association Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB). L'ACJB se fonde sur la participation active et collaborative du laïcat à l'Église hiérarchique et entend regrouper l'ensemble du paysage pastoral et associatif de la jeunesse belge. Divisée en fédérations diocésaines et groupes paroissiaux, l'association est supervisée par le Conseil de la Jeunesse Catholique. En guidant les croyant·es dans leur vie quotidienne, ce mouvement forme les jeunes par une sociabilisation pastorale. L'ACJB est constitué de cinq fédérations homogènes. Chacune a un pendant féminin séparé chapeauté par l'Action Catholique de Jeunesse Belge Féminine (ACJBF). Au carrefour « entre défense catholique et modernité sociologique¹⁶ », les mouvements de jeunesse d'ACJB(F) vivent au quotidien les enjeux contemporains du catholicisme.¹⁷

¹² Lynn BRUYERE et Anne-Sophie CROSETTI, *La recherche en monde pilarisé. Socio-histoire de la sexualité dans des institutions catholiques belges*, dans *Émulations. Revue de sciences sociales*, 23 (2017), p. 56.

¹³ Anne-Sophie CROSETTI, *The 'converted unbelievers' : Catholics in family planning in French-speaking Belgium (1953-1973)*, dans *Medical history*, 64 (2020), n°2, p. 268.

¹⁴ La « pilarisation » est une caractéristique centrale dans l'organisation sociopolitique belge aux 19^e et 20^e siècles. Elle édifie des milieux sociaux distincts qui encadrent la vie des Belges du berceau à la tombe. Il y a trois « piliers » : le catholique, le libéral et le socialiste – ces deux derniers étant laïques. Selon l'usage, le mot « laïque » désigne les groupements de l'idéal laïque de l'État, tandis que le terme « laïc » est réservé aux personnes non-ecclésiastiques en étant catholiques pratiquant·es, dans Pol DEFOSSE (éd.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique* (Voix de l'Histoire), Bruxelles, 2005, p. 15 ; Karel DOBBELAERE et Liliane VOYÉ, *From Pillar to Postmodernity. The Changing Situation of Religion in Belgium*, dans *Sociological Analysis*, 51 (1990), S1-S13 ; Staf HELLEMANS, *Pillarization ('Verzuiling'). On Organized 'Self-Contained Worlds' in the Modern World*, dans *The American Sociologist*, 61 (2020), n°2, p. 124-147.

¹⁵ Le genre peut se définir comme « un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » dans Laure BERENI et al. (éd.), *Introduction aux études sur le genre*, 2^{ème} éd. revue et augm. (Ouvertures politiques), Bruxelles, 2012.

¹⁶ Denis PELLETIER, *Un siècle d'engagements catholiques*, dans Bruno DURIEZ et al. (éds.), *Les catholiques dans la République. 1905-2005*, Paris, 2005, p. 31.

¹⁷ Thierry SCAILLET et Françoise ROSART, *Les mouvements d'Action catholique et de jeunesse et l'apostolat des laïcs*, dans Jean PIROTTE et Guy ZELIS (éds.), *Pour une histoire du monde catholique au 20^e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 335-368 ; André TIHON, *Associations de laïcs et mouvements d'Action catholique en Belgique*, dans *Publications de l'École Française de Rome*, 223 (1996), n°1, p. 641-656 ; Françoise ROSART, *L'Association Catholique de la Jeunesse Belge (A.C.J.B.) et ses mouvements spécialisés : organisation et caractère. Histoire et témoignages*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant Wallon*, 7 (1993), n°1-3 p. 125-150.

Ces mouvements, très structurés et bien organisés, sont divisés selon une vision organiciste de la société. Les filles privilégiées sont regroupées sous la houlette des « Jeunesses Indépendantes ».¹⁸ La Jeunesse Indépendante Catholique Féminine (JICF), connue grâce au travail de l'historienne Françoise Rosart, est le pendant féminin de la Jeunesse Indépendante Catholique (JIC masculine). Elle cible les jeunes femmes de 14 à 30 ans de l'aristocratie, de la bourgeoisie et des classes moyennes. Les Indépendantes s'adressent à une certaine élite qui n'appartient à aucun mouvement propre d'Action Catholique, notamment après le parcours scolaire et/ou universitaire. Fondée en 1930 par l'abbé Alfred Mampaey¹⁹ et Mérinette Van den Heuvel²⁰, la JICF a son noyau dur dans l'agglomération bruxelloise. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, la JICF connaît une intense activité et organise de nombreuses activités culturelles et voyages pour ses membres, les jicistes. La formation des jicistes insiste sur la préparation au mariage, voie toute tracée dans le discours prôné car les filles sont peu encouragées à travailler jusqu'à la fin des années soixante (exception faite du domaine du *care* comme institutrice, infirmière, auxiliaire sociale, ... le temps du célibat).

Dans l'entre-deux-guerres, la modernité bourgeoise entraîne cependant le mouvement vers une évolution ténue de la féminité. Si certain·es souhaitent maintenir l'obéissance aux valeurs traditionnelles, d'autres prônent une ouverture plus moderne, notamment pour les questions matrimoniales et professionnelles. La JICF n'a jamais été un mouvement de masse, même si elle s'est montrée très dynamique dans certaines paroisses. Dès les années '50, le mouvement peine à trouver aumôniers et nouvelles recrues. En 1967, le mouvement s'étirole et les effectifs se réduisent à quelques milliers de membres. En 1978, la JICF disparaît au profit d'une fusion avec d'autres groupements.²¹

Il n'a visiblement jamais été question d'envisager une mixité au sein même des Indépendant·es. Les pendants masculins et féminins n'appartiennent pas directement à la même fédération (ACJB et ACJBF) et ne se rejoignent qu'exceptionnellement pour des événements spontanés. Conserver une double structure de recrutements homogènes préserve la configuration traditionnelle de ségrégation genrée pour préserver la moralité des jeunes. L'ACJBF est aussi un espace-temps où les femmes peuvent acquérir une formation ou

¹⁸ Dès sa fondation, le concept de « milieux indépendants » est vague et assez hétérogène. Le choix du terme « privilégié » sert ici à désigner le capital socio-économique élevé des Indépendantes : des jeunes filles issues de l'aristocratie, de la bourgeoisie et des classes moyennes aisées très urbaines. Cette division organiste, héritée de l'entre-deux-guerres, peine à se retrouver dans le contexte social d'aplanissement social des années soixante. En 1958, les catégories professionnelles sont : employées de bureau, enseignantes, universitaires, assistantes sociales et infirmières, aides familiales, commerçantes et artistes, dans ARCHIVES DU MONDE CATHOLIQUE [=ARCA], *Jeunesse et Vie*, P284, Heureuse de vous présenter ... les jeunes filles, 06/1958.

¹⁹ Alfred Mampaey (1894-1967), ordonné prêtre en 1917, est vicaire à la paroisse Saint-Boniface à Ixelles jusqu'en 1933. Fondateur de l'ACJBF et de la JICF, il en sera l'aumônier jusqu'en 1963 et occupera divers postes de secrétaires, notamment auprès de Mgr Suenens. Léon-Joseph Suenens (1904-1966), vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain en 1940, nommé cardinal en 1962 et archevêque de Malines-Bruxelles de 1961 à 1979.

²⁰ Marie-Antoinette (dite Mérinette) Van den Heuvel (1895-1985), fille du ministre d'État Jules Van den Heuvel (1854-1926), est échevine à la ville de Bruxelles de 1947 à 1971. Elle est la co-fondatrice et première présidente de la JICF.

²¹ Françoise ROSART, *Jeunesse indépendante catholique féminine*, dans *Encyclopédie d'histoire des femmes. Belgique, 19^e et 20^e siècles*, Bruxelles, 2018, p. 309-310 ; Françoise ROSART, *Jeunesse catholique francophone. Les archives des mouvements de coordination et des mouvements spécialisés*, dans Dirk LEYDER (éd.), *Jeu de piste. Les archives des mouvements de jeunesse en Belgique* (Archives et bibliothèques de Belgique, 87), t. 4, Bruxelles, 2016, p. 119-173 ; Sophie SCAILLET, « À l'ombre des jeunes filles en fleurs ». *L'horizon proposé aux jeunes bourgeoises chrétiennes par les publications de la J.I.C.F. dans l'entre-deux-guerres*, mémoire inédit, Louvain-la-Neuve, UCL, 1990 ; *Structures et évolution du « monde catholique » en Belgique*, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 352-353-354 (1967), n°6, p. 1-58.

une émancipation. Pourtant, le mouvement de jeunesse souhaite agir dans le monde et éduque ses jeunes filles aux nouveaux enjeux sociétaux.

L'exploration du discours de la JICF sur la mixité repose sur deux types de documentations. D'une part, les archives des documents produits par l'organisation jiciste éclairent sur sa conception de l'éducation et sa pastorale. La littérature grise et les périodiques publiés au sein du mouvement sont une mine d'or d'informations socio-normatives, comme la revue bimensuelle *Jeunesse et Vie*, publiée jusqu'en 1961.²² Les Archives du Monde Catholique (ARCA) conservent un fonds d'archives qui permet d'esquisser les variations et la diffusion des normes explicites et implicites.²³ D'autre part, un corpus de sources orales offre la possibilité de mesurer et de vérifier les nuances du vécu des jicistes. Sous forme d'entretiens semi-directifs menés entre 2018 et 2019, ces interviews sont un outil indispensable pour une histoire « par le bas ». L'échantillonnage ciblé rassemble un profil de témoins homogènes : cinq anciennes jicistes qui avaient en moyenne 21 ans en 1960. De niveaux socioéconomique et d'instruction élevés, aucune d'entre elles ne confie avoir eu de relations sexuelles prémaritales ni utilisé la « pilule »²⁴ avant le mariage. L'histoire orale permet de peser le vécu quotidien des personnes dans leur passé et dans leur présent mais demande une rigueur méthodologique solide, en particulier pour les questions de sexualité.²⁵

Le discours jiciste est-il au diapason du discours institutionnel catholique ? Comment s'adapte-t-il aux nouveautés sociétales des années soixante et particulièrement à la mixité ? Dans quelle mesure la JICF a-t-elle vécu, réagit ou résisté à l'« intime questionné » et de plus en plus « exhibé » ? Pour répondre à ces questions, nous aborderons deux points révélateurs des tensions qui traversent les jeunesses catholiques et, plus largement, le pilier catholique belge. D'abord, quels sont les nouveaux contacts mixtes des jeunes privilégiés des *sixties* ? (1) Ensuite, quelle est l'éducation spécifique mise en place pour répondre et gérer la mixité selon les directives de l'Église hiérarchique ? (2) En fin de compte, quels en sont les ruptures et les continuités ?

1. « Quand ils devenaient un peu trop tendres, je leur faisais bien comprendre » : quels points de contacts mixtes en milieu catholique ?

Pour les générations nées après la guerre, les modalités de contacts changent profondément de forme. S'il faut se connaître et s'apprécier pour se marier, il faut nécessairement que les promis se côtoient. Quelles sont les modalités précises de ce rapprochement dans le milieu catholique et comment répondre à ces impératifs modernes, source de nouvel ordre moral ?

²² La plupart des articles, excepté les témoignages des membres et citations d'ouvrages ou de sermons, ne sont pas signés. Nous partons du postulat que le comité de rédaction, constitué de membres, rédige la quasi-totalité des contenus.

²³ Françoise ROSART, *Inventaire des archives de la Jeunesse Indépendantes Catholique Féminine (JICF)*, Louvain-la-Neuve, 2016.

²⁴ Bien que les pratiques sexuelles concrètes ne soient pas le sujet de cet article, les évolutions culturelles dans le domaine de la contraception modifient en profondeur le comportement et la mentalité des jeunes d'après-guerre. Diverses formes de contrôle des naissances s'imposent dès la fin du 19^{ème} siècle en région Wallonie-Bruxelles. En 1961, l'introduction de la pilule contraceptive sur le marché belge entraîne la possibilité d'une sexualité récréative détachée de la procréation, dans Kaat WILS (éd.), *Het lichaam (m/v)*, Leuven, 2001. Pour la période ciblée ici, la JICF semble faire la sourde oreille à ces nouveaux comportements. La question mérite une analyse à part entière.

²⁵ NB : les témoins sont anonymisés. Florence DESCAMPS (éd.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation* (Histoire économique et financière de la France), Paris, 2001 ; Jan BLEYEN, *Praten over seks ? Theoretische kwesties in verband met « oral history »*, dans *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 38 (2008), n°3-4, p. 323-347.

Dans l'organisation traditionnelle du mariage, la ségrégation sexuelle régit les espaces comme les activités pour se garder des écarts de conduite avant un mariage de raison. Les lieux d'éducation et de sociabilités et les sphères d'influence sont strictement clivés. Les loisirs collectifs, comme les foires et les bals, sont l'occasion de rencontres matrimoniales balisées par la communauté. Bien que certains espaces comme le travail et la sociabilité de quartier favorisent des relations informelles entre jeunes, l'organisation spatiale sépare les sexes. Lors de notre interview, Jacqueline (⁰1937)²⁶, décrit les astreintes de l'éducation catholique traditionnelle qu'elle observe durant sa jeunesse : « les filles, c'était le vice absolu, les garçons, c'était l'horreur. Il n'était pas question qu'on se regarde l'un l'autre, on devait se cacher ».

Dès lors, la famille est la gardienne de la moralité des adolescent·es. Elle doit maîtriser ces espaces de mixité intriqués dans la vie de tous les jours. Pour éviter tout écart, les parents tentent de les limiter par une surveillance active, en particulier pour les jeunes filles. Dès la puberté, elles sont restreintes dans leurs mouvements et contrôlées dans leurs gestes. Les parents les éduquent dans des milieux strictement masculin ou féminin et interdisent les sorties « à risque ». En d'autres termes, « les rencontres entre jeunes sont donc bridées par les interdits et l'encadrement imposés par les adultes²⁷ ». La collectivité utilise des techniques de surveillance pour vérifier que les jeunes ne se retrouvent en tête à tête avec le sexe opposé. Les filles sont isolées et chaperonnées par un·e adulte responsable dans une logique d'autorité verticale. Dans le Namurois de la fin des années cinquante, Paulette²⁸ (⁰1938) assure que la ségrégation spatiale conventionnelle continue bien d'être appliquée :

Je n'ai pas vu un garçon de près jusqu'à la fin de ma rhéto [env. 18 ans]. Et même après, ce n'est pas mes parents qui m'ont présenté des copains ! [...] J'ai vécu comme un enfant de chœur jusqu'à vingt ans, avec très peu d'idées sur la relation avec les garçons.

Toujours est-il que, dans l'entre-deux-guerres, l'ouverture de l'espace public a pour conséquence la simplification des rencontres filles-garçons. L'élaboration de modèles pionniers de mixité brisent la séparation sexuée et facilitent l'émergence des femmes dans la sphère publique. Les Belges voient en outre leur mobilité augmenter avec la démocratisation de la bicyclette. L'offre de loisirs se développe. Avec les congés payés, le temps libre se partage entre la danse, les ballades et la plage.

Après la parenthèse de la Deuxième Guerre mondiale, de profonds changements impliquent la sociabilité juvénile. L'économie est florissante et les taux de scolarité

explorent. L'adoucissement des mœurs familiales et la nouvelle éducation qui fait la part belle au bonheur des enfants se développent. Les « copains » prennent une place croissante dans des bandes qui intègrent progressivement la mixité. De plus, les nouvelles stratégies matrimoniales incitent à se connaître avant de

²⁶ Fille de professeur·es, Jacqueline, poussée aux études par sa mère, se lance dans des études de droit à Namur qu'elle poursuivra à Liège pour un doctorat. Elle rencontre son futur époux, « Ferdie », dans sa chorale mixte et commence le barreau en 1961. Parallèlement à son temps plein, elle élèvera sept enfants. Elle demeure très active dans l'animation paroissiale. Camille BANSE, *Retranscription de l'entretien avec Jacqueline*, 07/02/2019 en région namuroise.

²⁷ Anne-Marie SOHN, *Les « relations filles-garçons » : du chaperonnage à la mixité (1870-1970)*, dans *Travail, genre et sociétés*, 1 (2003), n°9, p. 95.

²⁸ Paulette est fille unique et grandit à la campagne. Elle souligne l'éducation stricte et traditionnelle de ses parents très pratiquants et évolue dans un environnement exclusivement féminin. Envoyée dans une école catholique, elle rejoint l'ACJBF jusqu'à la fin de sa rhétorique quand elle débute un régendat en français et histoire. Elle épouse Serge, le premier garçon qu'elle fréquente, et abandonne sa carrière pour le suivre en Allemagne et donner naissance à leurs trois enfants. Camille BANSE, *Retranscription de l'entretien avec Paulette et Louise*, 18/12/2018 dans le Brabant Wallon.

s'unir. Les jeunes sont maintenant les protagonistes de la scène conjugale, ce qui impose une liberté croissante. Les jeunes gens doivent se « fréquenter » et se distraire avec les pairs pour éprouver des sentiments. Comme la camaraderie ouvre de nouvelles perspectives, le système croisé de la surveillance parentale et collective se délite.²⁹ Paulette détaille la période avant son mariage : « on avait besoin quand même d'un certain temps pour se connaître, pour s'apprécier, pour voir si vraiment on était fait l'un pour l'autre ». Le nouvel impératif matrimonial modifie les prescriptions séculaires de fréquentations.

En effet, dans les années soixante, la massification de la scolarité entraîne une nouveauté : la coéducation.³⁰ La mixité scolaire s'installe *de facto* dans l'enseignement belge à cause de l'explosion de l'instruction. Garçons et filles se rejoignent doucement dans l'enseignement primaire, secondaire puis universitaire. Autorisées à l'Université Libre de Bruxelles en 1880 et quarante ans plus tard à l'Université Catholique de Louvain, les femmes entrent réellement dans le système universitaire dans la décennie 1960 suite à l'ouverture des écoles supérieures aux filles.³¹ La mixité remet en question les principes de scolarisation différenciée et les formes de sociabilité séparées entre filles et garçons. L'arrivée des femmes dans les études rend surtout une réelle surveillance impossible. En 1961, Jacqueline vit dans une mansarde indépendante pour faire ses études de droit à Liège. Son auditoire est majoritairement masculin : elle décrit les volutes de fumée de cigarette qui « vous posaient un homme » en travaux pratiques. Elle rit en expliquant : « comment voulez-vous que j'aie un chaperon à l'université alors que je kottais ? ».

En outre, de nouveaux espaces de rencontre prennent place en public mais dans des lieux de sociabilités privés. Premièrement, les loisirs juvéniles sont souvent des activités non-chapeautées par les parents.³² Au square, au café ou à la foire, la bande mixte offre aux jeunes un entre-soi loin de la cellule familiale. Le « marché du désir³³ » relayé par les nouveaux médias de masse envahit la culture. Les fêtes adolescentes, appelées « surbouns » ou « surprises-parties », donnent aux jeunes la possibilité de s'approcher et de se rapprocher loin du regard des adultes. Ces soirées dansantes sont propices aux jeux amoureux et à un registre plus intime. De surcroît, la démocratisation de l'automobile offre un espace propice à plus de contacts. Toutes ces nouveautés modifient en profondeur la promiscuité entre filles et garçons.³⁴ Marie (°1943)³⁵ retrace avec

²⁹ Anne-Marie SOHN, *Les « relations filles-garçons » ...* [voir n.27], p. 100.

³⁰ Thierry SCAILLET, Sophie WITTEMANS et Françoise ROSART (éds.), *Guidisme, scoutisme et coéducation. Pour une histoire de la mixité dans les mouvements de jeunesse* (Sillages (ARCA), 10), Louvain-la-Neuve, 2007 ; Sara TEINTURIER, *De la mixité des sexes à l'« éducation différenciée » dans les établissements privés catholiques (1960-2010)*, dans Matthieu BREJON DE LAVERGNEE et Magali DELLA SUDDA (éds.), *Genre et christianisme. Plaidoyers pour une histoire croisée* (Religions, société, politique, 42), Paris, 2015.

³¹ Luc COURTOIS, *L'introduction des étudiantes à l'Université de Louvain. Les tractations préliminaires (1890-1920). Étude statistique (1920-1940)* (Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain, t.XXXIII - Section d'histoire, t. VII), Louvain-la-Neuve, 1987.

³² La JICF dresse la liste des loisirs féminins : lecture, sport, théâtre, cinéma, concerts, conférences, soirées dansantes, sorties amicales, exposition et opéra, dans *Heureuse de vous présenter ...* [voir n.18].

³³ Dagmar HERZOG, *Sexuality in Europe. A Twentieth-Century History* (New Approaches to European History, 45), Cambridge, 2011, p. 134.

³⁴ Laura DI SPURIO, *Le temps de l'amour. Jeunesse et sexualité en Belgique francophone (1945-1968)* (Initiales), Bruxelles, 2012.

³⁵ Interrogée dans le cadre d'un *focus group* avec d'anciennes camarades jicistes d'Ixelles. Marie naît en Angleterre et déménage en Belgique avec ses deux sœurs et ses parents. Élevée strictement en pensionnat catholique britannique, elle arrive à la JICF pour s'ouvrir à de nouveaux horizons après le décès de sa mère. Mariée et mère, elle ne sera jamais salariée mais maintient son importante activité de bénévolat auprès de sa paroisse. Camille BANSE, *Retranscription du focus group avec les jicistes : Françoise, Anne, Gabrielle, Madeleine et Marie*, 07/03/2019 en périphérie bruxelloise.

émotions cinquante ans plus tard, un retour de fête : « il voulait m’embrasser dans la voiture en me ramenant de la soirée ».

Les vacances sont elles aussi l’occasion rêvée pour les premiers émois. Les corps, en short ou en maillot, s’y dénudent et gagnent en visibilité. Paulette raconte son voyage à la côte belge où elle rencontre son futur époux durant l’été 1960. Sa famille rejoint un couple d’amis dont un fils du même âge :

On a eu beaucoup d’occasions de parler, de faire du sport ensemble, de faire tout ce qu’on peut faire à la mer du Nord, sans nécessairement avoir les parents dans les pattes, puisqu’ils étaient ensemble sur la plage. Après ces quinze jours-là, c’est clair qu’on avait tissé des liens.

Concrètement, l’Église n’a pas les moyens de lutter frontalement contre ces nouvelles modalités de contacts. La réalité de la mixité est exogène pour le monde catholique, qui ne peut que constater ses percées. Pour l’éducation scolaire, la hiérarchie catholique – qui condamnait pourtant tout projet éducatif de mixité et de « gémiation³⁶ » dans l’entre-deux-guerres – omet simplement le sujet dans la Déclaration conciliaire sur l’éducation du 28 octobre 1965. Pour ce qui est du temps libre, la nouvelle donne met à bas les stratégies verticales d’encadrement. D’autant plus que se développe une théologie de l’amour conjugal depuis l’entre-deux-guerres. En conséquence, le contrôle des jeunes doit passer par de nouvelles stratégies spécifiques. André Rauch, spécialiste d’histoire culturelle, résume : « la révolution de la mixité nécessite une idéologie qui complète la simple surveillance³⁷ ». Les dirigeant·es de la JICF comprennent l’enjeu : les préoccupations des jeunes tournent maintenant autour des « rencontres mixtes³⁸ ».

La morale de compromis que promulgue la JICF aborde alors la question différemment, sans interdire l’intimité entre les jeunes nubiles. Au lieu de proscrire le rapprochement, il faut le diriger et le circonscrire pour promouvoir l’épanouissement d’un amour chrétien. Entre lutte et intégration de la mixité, la JICF affine ses modalités d’encadrement de la mixité.

D’abord, les ingérences familiales et le chaperonnage perdent leur sens et deviennent de plus en plus inopérants dans l’espace public. Pour autant, l’espace domestique demeure encadré par les parents. Certains parents maintiennent la stricte séparation des sexes tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du foyer, comme pour Paulette. Les prescriptions jicistes permettent toutefois aux couples de « se causer librement (ce qui ne supprime pas les témoins, mais mis à l’écart et discret)³⁹ ». Le lieu de rencontre recommandé est le milieu familial. Il aide à apprendre à se connaître « sans fards (moraux)⁴⁰ ». Ainsi, les parents acceptent certains contacts fille-garçon mais sans laisser la porte ouverte à l’intimité. Marie-Claire (°1943)⁴¹ interpelle son mari :

³⁶ La gémiation est une pratique qui rassemble une école de garçons et une école de filles pour obtenir une école plus importante, mais dont les classes sont mixtes, dans Yves VERNEUIL, *Les débats sur la mixité des élèves dans l’enseignement privé catholique à la fin des années 1960*, dans *Histoire de l’éducation*, 137 (2013), p. 57-91.

³⁷ André RAUCH, *L’identité masculine à l’ombre des femmes. De la Grande guerre à la Gay Pride*, Paris, 2004, p. 124.

³⁸ ARCA, JICF, 288, Conseil de la Jeunesse Catholique, Note d’orientation sur la préparation au mariage et sur la collaboration entre mouvements de jeunesse et services de préparation au mariage, 16/06/1965, p. 2.

³⁹ ARCA, JICF, 16, Préparation au mariage, 1959-1961.

⁴⁰ ARCA, JICF, 16, Feuilles Familiales, Fréquentations et fiançailles. Préparation au mariage, 1959-1961.

⁴¹ Interrogée avec son époux Arthur, Marie-Claire naît en 1943 dans la capitale. Elle rencontre son futur époux dans une bande mixte suite à un déménagement dans le Limbourg. Elle entame des études en littérature romane, mais ne mènera pas ce projet à terme pour des raisons médicales. Le couple se marie en 1964 et sera parent de deux garçons et deux filles. Marie-Claire mènera une vie active (formation et bénévolat en temps plein après le départ de ses enfants). Camille BANSE, *Retranscription de l’entretien avec Arthur et Marie-Claire*, 07/01/2019 en région bruxelloise.

« c'est vrai que quand je venais chez tes parents, on ne pouvait pas rester à deux dans le salon. Ton père venait voir ce que l'on faisait. Il était très sévère ». A contrario, d'autres jeunes profitent d'une liberté croissante qui leur permet de s'extraire du cadre familial. Ainsi, Jacqueline retrace ses escapades avec son fiancé :

[On] était très libre et donc il passait, il repassait, très bien accueilli par mes parents. [...] Et puis, on allait se balader ou alors j'allais chez eux quand je passais là, j'avais une moto, lui une auto, j'avais mon vélo et une Vespa. On allait souvent ensemble le weekend, il connaissait la Belgique, il a toujours été dans les fermes et les campagnes et on a fait beaucoup de balades. [...] Oui, une totale liberté de mouvement.

Ensuite, le chaperonnage change de forme pour compenser l'affaiblissement de l'encadrement public. Ce sont maintenant les jeunes qui se régulent entre-eux-elles. Dans la reconfiguration du contrôle social par les pairs, les adolescent·es deviennent « leur propre chaperon⁴² ». Les exposés doctrinaux jicistes insistent sur ce point : « pendant les fréquentations, on tâchera de rester intégrés à un groupe, de ne pas s'isoler à deux⁴³ ». L'autorité verticale disparaît au bénéfice d'une surveillance horizontale. Cependant, cette version moderne de protection n'est pas toujours la plus efficace. Madeleine (°1934)⁴⁴ raconte qu'elle accompagne sa sœur quand elle va en couple au cinéma. Mais son aînée l'oblige à marcher devant dans la rue et à s'asseoir tout à l'avant de la salle. Profitant du fond de la salle obscure, il est possible d'échapper aux regards des autres. Les couples parviennent visiblement à s'affranchir des surveillant·es en contournant les mécanismes de contrôle.

En somme, le contrôle par les pairs n'est pas toujours opérationnel. Pour s'assurer du respect des normes, le poids des institutions est remplacé par une intériorisation des normes et de ses modes de contrôles. Chaque individu doit établir sa cohérence intime tout en étant jugé socialement. Les moyens de surveillance actifs sont complétés ou remplacés par des stratégies psychologiques. Ils privilégient l'appel à la responsabilité et à la confiance réciproque dans une responsabilisation des adolescent·es. Le système se base plus sur la prévention que sur la punition. Dans un article du journal *Jeunesse et Vie*, la politique jiciste est résumée : « nombreuses sont les possibilités de rencontres entre jeunes gens et jeunes filles. [...] En leur donnant autonomie et liberté, le monde actuel leur donne en contrepartie, l'obligation d'en faire bon usage⁴⁵ ».

Ainsi, quand l'ami de Marie tente de l'embrasser dans sa voiture, elle refuse. Elle se dit « non, je peux pas ». Soixante ans plus tard, elle se trouve « bien bête » car elle en était « terriblement amoureuse ». Son rejet est dû à ses scrupules : « on ne pouvait pas faire. C'était un mal, un péché ». Lors de l'interview, les camarades jicistes précisent : « enfin, dans notre milieu, parce que ça dépendait des milieux », « c'était lié à la religion ». De la même façon, Jacqueline fait face au quotidien à ses camarades d'auditoire à l'université. Elle revendique son attitude responsable : « quand ils devenaient un peu trop tendres, je leur faisais bien comprendre que c'était pas du tout mon idée ! ». Les deux femmes mettent en avant la disciplinarisation de leur corps et de leur esprit. À propos de son fiancé, Jacqueline nuance la liberté de mouvement dont elle jouit :

Oui, une totale liberté de mouvement. Sauf que j'avais des parents quand même responsables et ils aimaient bien de

⁴² Anne-Claire REBREYEND, *Intimités amoureuses...* [voir n.3], p. 158.

⁴³ ARCA, *JICF*, 16, Cours de préparation au mariage. Session 1960. Comptes-rendus résumés, M^r et M^{me} R. DAMUSEAU, Rencontres, fréquentations et fiançailles, 1960.

⁴⁴ Fille d'un militaire née en 1934, Madeleine grandit avec sa grande fratrie à Bruxelles. Déjà très active aux Guides Catholiques de Belgique, Madeleine assure avoir « vraiment » découvert l'Église au contact de la JICF et y avoir rencontré ses meilleures amies. Elle ne s'est jamais mariée mais a tout le temps travaillé dans l'animation de jeunes, *Retranscription du focus group* ... [voir n.35].

⁴⁵ ARCA, *Jeunesse et Vie*, P284, Valentins, Valentines, d'où viendra-t-il le bel amour que le ciel vous destine, 02/1959.

savoir quand je partais et quand je rentrais pour savoir s'ils devaient s'inquiéter ou pas. Mais à partir de ça, non. Faut dire aussi qu'étant donné que mes parents me connaissent, c'était moi la responsable, mais la manière dont j'envisageais mes relations moi-même plaisait très bien à mes parents, ils me faisaient confiance. [...] Et ce n'était pas parce que j'avais peur qu'on me gronde, c'était moi qui ne voulais pas.

La latitude dont Jacqueline jouit est donc contrebalancée par une discipline interne. Au contact de ses camarades d'auditoires, elle prend conscience de son autodiscipline. Jacqueline explique la disciplinarisation dont elle jouit par une confiance parentale. Ses parents se basent sur une éducation égalitaire (elle et son frère font des études indifféremment de leur sexe) et éclairée (elle est éduquée pour savoir où sont les limites fixées de la mixité). Aujourd'hui, elle estime que plus les règles imposées étaient strictes et imposées unilatéralement, plus ses contemporains se dispersaient : « j'ai connu beaucoup de jeunes de ma génération, qui mentaient, qui se cachaient, ils inventaient, pour avoir un petit peu de liberté ». Par un mouvement de « balancier », ces jeunes en soif de libertés faisaient « n'importe quoi n'importe quand » et allaient « souvent trop loin » au point d'en devenir « toxique ».

En fin de compte, le monde catholique passe d'un mode de gouvernement à un autre. Auparavant, le système de contrôle des contacts sexuels imposait un contrôle vertical sur les croyant·es tout juste nubiles. Avec la révolution de la mixité, le laïcat juvénile est maintenant profondément responsabilisé par une discipline subjectivée. Chacun et chacune doit se surveiller et se gouverner individuellement. Globalement, les jeunesses catholiques bourgeoises s'insèrent dans les nouvelles stratégies d'éducation de la seconde moitié du 20^e siècle. Elles se montrent pourtant originales dans leurs résistances structurelles aux contacts mixtes modernes et subissent une pression extérieure qu'il s'agit maintenant de traduire dans le monde croyant. Pour rendre ce mode de gouvernement effectif, les Jeunesses Catholiques vont mettre en place un système d'éducation qui nuance leur pédagogie traditionnelle.

2. « Garçons et filles veulent savoir » : une éducation à l'amour spécifiquement catholique ?

Comment les dirigeant·es jacistes peuvent-il·elle·s mettre en place cette nouvelle normativité intériorisée ? Initialement, le laïcat catholique brille plutôt par son absence de réponse institutionnalisée, dont une série de difficultés résultent. Ce n'est que dans un second temps que l'action conjointe de la mixité de fait et de la prise en considération de l'ignorance prémaritale pousse les organismes catholiques à se saisir d'une riposte institutionnalisée. De nombreuses initiatives voient le jour après-guerre. Nous examinerons ici les modalités que la JICF met en place à partir de ces nouvelles structures pour répondre au besoin d'éducation sexuelle et aux stratégies de responsabilisation du laïcat juvénile.

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, l'éducation sexuelle reste un « épouvantail » et n'est donnée qu'à une audience très restreinte. Yvonne Knibiehler ne voit de débuts de l'enseignement de la sexualité qu'au commencement du siècle par l'action conjointe des médecins (pour endiguer les maladies vénériennes), des prêtres (en réaction au contrôle des naissances) et des féministes (pour éduquer les jeunes filles face aux galants).⁴⁶ Leur approche est antisexuelle et morale : le but est de prévenir et retarder le plus possible l'activité sexuelle. Quant à lui, Alain Giami fixe les prémisses de l'éducation sexuelle institutionnalisée de 1945 à 1968. La période est marquée par un renouvellement des arguments médico-sociaux et pédagogiques. Les objectifs

⁴⁶ Yvonne KNIBIEHLER, *L'éducation sexuelle des filles au XX^e siècle*, dans *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 4 (1996).

restent les mêmes que ceux du siècle précédent : détourner célibataires de la pratique sexuelle, réduite à la seule procréation.⁴⁷

Le besoin de nouveaux modes d'encadrement jiciste va de pair avec un constat catholique qui résulte d'une double contrainte. La première vient de la société qui connaît une mutation de l'intime sans précédent. La vie intime y devient dicible et la mixité s'impose d'elle-même. La seconde s'enracine dans un contexte catholique de prise de conscience de la nécessité de reformuler ses prescriptions éthiques en matière de morale sexuelle. Dans le contexte préconciliaire, le surgissement d'un débat public sur l'intime conduit des laïcs à chercher une « troisième voie », entre modernité de la société et positions traditionnelles.⁴⁸

Dès lors, laïc et clergé au plus proche contact des fidèles comprennent un écueil : les jeunes sont profondément ignorant·es en matière d'anatomie, de génitalité et de reproduction. Ce sont précisément ces insuffisances qu'il·elle·s estiment dangereuses face aux nouveaux enjeux de la mixité. Dans l'éducation catholique pré-années '60, l'éducation sexuelle comporte de réelles failles car elle n'est tout simplement pas dispensée. L'Église délègue toute la charge de cette formation aux parents. Or, l'initiation aux « choses de la vie » est d'abord un mystère marqué de silences et de méconnaissances pour les générations précédentes, désormais mises face à un impératif éducatif nouveau.⁴⁹ Mal à l'aise, les parents abordent la question de manière détournée (par des généralités ou des mises en garde sibyllines) et relèguent cette tâche à plus tard ou aux autres. Madeleine me relate les avertissements de sa mère durant son adolescence (années 1950) :

Elle m'a dit : "tu ne peux jamais aller avec un homme, parce que ton mari le saurait !". Et moi ça me chipotait. Je me disais : "mais même si je donne la main à un homme, quelqu'un, mon mari plus tard va savoir que j'ai donné la main !". Je ne pensais pas plus loin, aller avec un homme, c'était donner la main.

Avec soixante ans de recul, Madeleine commente : « on était quand même très arriérées, quand j'y pense maintenant ». La forme de menace de type « tu ne peux jamais aller avec un homme », sans expliquer les tenants et aboutissants, place parents et enfants dans une position inconfortable. Le tabou imposé aux jeunes paraît de plus en plus obsolète au fur et à mesure des contacts grandissants d'une jeunesse qui a soif de connaître l'autre sexe. Il est source de décalage entre les générations. Les jeunes, en raison de leurs nouvelles sociabilités, veulent logiquement des explications sur leur sexualité.

Dès lors, les jeunes ont recours à des dispositifs informels en mobilisant les nouveaux « espaces-temps sociaux⁵⁰ » qui leur sont offerts. Le premier est l'expérimentation par soi-même. Le couple inexpérimenté s'initie à la sexualité par lui-même une fois qu'il y est confronté. Le second dispositif mobilise d'abord les pairs. Si les conversations entre jeunes offrent souvent une initiation fautive et incomplète, elles ont le mérite d'exister. Les confidences empiriques entre ami·es se révèlent précieuses pour compenser l'ignorance des parents. Ensuite, la jeunesse glane toute information disponible. Les livres, dictionnaires et illustrés circulent clandestinement pour y récolter des informations. La reproduction zoologique peut aussi donner des indices, mais notre échantillon, plus citadin et bourgeois, est rarement exposé aux animaux.

⁴⁷ Alain GIAMI, *Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945–1980)*, dans *Sexologies*, 16 (2007), n°3, p. 219-229.

⁴⁸ Martine SEVEGRAND, *Les enfants du bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XX^e siècle* (Bibliothèque Albin Michel), Paris, 1995.

⁴⁹ Anne-Marie SOHN, *Âge tendre et tête de bois ...* [voir n.2], p. 157.

⁵⁰ Laura DI SPURIO, *Le temps de l'amour ...* [voir n.34], p. 116.

De nombreuses initiatives se structurent dès la sortie de guerre pour former et informer les jeunes sur leur sexualité. Valérie Piette et Laura Di Spurio ont étudié les différentes modalités de formation affective et sexuelle du pilier catholique de la seconde moitié du 20^e siècle.⁵¹ Par exemple, dans les années 1950, la collection d'ouvrages « Pierre Dufoyer » produit une vingtaine de numéros sur la sexualité qui connaissent un grand succès. À côté de l'édition, des initiatives tangibles de fidèles voient le jour. C'est le cas de l'École du Mariage (EDM) fondée en 1960 à Bruxelles. Elle reçoit les jeunes prétendant·es envoyé·es par leur paroisse. Ces sessions de « préparation au mariage » sont organisées en trois ou quatre « rencontres » en soirées hebdomadaires ou le dimanche durant la journée. L'animation est assurée par une équipe de bénévoles : un prêtre, un médecin et un couple nommé « foyer ». La dynamique est basée sur le dialogue et la participation active. D'une part, la forme se distancie d'une conférence *ex cathedra* et incite les individus à se responsabiliser en tant qu'acteur·ices. D'autre part, le contenu de ces « rencontres » de l'École du Mariage évite les recommandations abstraites des interdits moralisants et tente de cerner les besoins réels des couples.⁵² En 1967, chaque diocèse possède une ou plusieurs École du Mariage chapeautées par une commission diocésaine de la pastorale familiale.⁵³

La hiérarchie catholique belge prend aussi au sérieux une éducation à la vie sexuelle et affective. En 1938, la revue des *Feuilles Familiales* est créée pour centraliser les questions de famille et donc de sexualité. Dix ans plus tard, la rédaction de la revue opère un tournant grâce au travail conjoint de Gaston et Marie-Françoise Falisse⁵⁴ et du chanoine de Locht⁵⁵. Elle s'empare des problèmes des couples à partir des courriers de lecteur·ices dans la rubrique « Entre nous ». En 1953, les Falisse matérialisent leur travail et fondent à Bruxelles une structure pour répondre aux couples : le premier Centre de Consultation Conjugale (CCC). Six autres centres seront créés dans toute la Belgique francophone en quinze ans. De son côté, le chanoine De Locht, très impliqué dans des charges d'encadrement et d'aumônerie, est chargé par l'épiscopat belge de fonder un centre de pastorale familiale. En 1959, il lance le Centre National de Pastorale Familiale (CNPF) sur le modèle des *Feuilles Familiales*. Le CNPF, qui deviendra le Centre d'Éducation à la Famille et à l'Amour (CEFA) en 1969, rassemble prêtres et laïcs pour répondre aux questions morales, doctrinales et spirituelles

⁵¹ Laura DI SPURIO et Valérie PIETTE, *Former à la vie sexuelle et affective dans le monde catholique : l'amour et la sexualité expliqués aux parents et aux adolescents (Belgique 1945-1965)*, dans *La Sainte Famille ...* [voir n.11], p. 93-108. Nous n'aborderons pas ici d'autres structures comme l'association *Marriage Encounter* importée des États-Unis par Mgr Suenens en 1972 ou les Équipes Notre-Dame d'Henri Caffarel qui arrivent en 1947 en Belgique.

⁵² Pierre WALGRAFFE, *L'École du Mariage. Ses rôles, ses fonctions, ses résultats. Enquête psycho-sociale sur la motivation des confrenciers à susciter la participation active des fiancés*, mémoire inédit, Louvain-la-Neuve, UCL, 1969.

⁵³ *Structures et évolution du "monde catholique" ...* [voir n.21], p. 21.

⁵⁴ Gaston et Marie-Françoise Falisse forment un couple marié qui anime bénévolement les *Feuilles Familiales* en tant que foyer à partir de 1944, venant tous deux de l'Action Catholique, lui de la Jeunesse Ouvrière et elle de la Jeunesse Étudiante, dans Philippe DENIS, *Le couple et la famille au prisme d'une revue. Histoire des « Feuilles Familiales » (1938-1975)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 84 (1989), n°2, p. 390-403.

⁵⁵ Pierre de Locht (1916-2007) devient docteur en théologie en 1946. Il intègre alors les *Feuilles Familiales* avant de devenir successivement professeur au séminaire, à l'école secondaire puis à l'Université Catholique de Louvain en 1967. Aumônier national de l'A.C.J.B., il participe en outre à la Commission pontificale qui aboutira à *Humanae Vitæ*, mais dont l'orientation ne suivra pas l'avis des experts. Au fil de sa vie, ses positions évoluent en faveur de la contraception et de l'avortement. De Locht pourra compter comme allié le théologien Jacques Leclercq (1891-1971), présent chez les jicistes lors d'un weekend en 1940. Leclercq incarne le renouveau personnaliste de la théologie morale dans les cercles intellectuels.

des fidèles.⁵⁶ En outre, à la demande du cardinal Suenens, l'Université Catholique de Louvain crée un Institut interfacultaire des Sciences familiales et sexologiques. L'Institut délivre en deux ans un diplôme de second cycle en sciences de la famille et de la sexualité et devient une des premières structures universitaires du monde à promouvoir l'enseignement et la recherche sur la sexualité humaine. Son approche entraîne également une évolution spirituelle qui intègre de plus en plus la psychologie dans les politiques pastorales.

La JICF tente elle aussi de concrétiser une éducation à l'intime à ses membres en gérant les nouveaux impératifs socioculturels. Avant la Seconde Guerre mondiale, il n'existe aucune forme d'éducation à la sexualité, à l'anatomie ou aux questions intimes dans les cadres jicistes.⁵⁷ Peu à peu, les Indépendantes réfléchissent à mettre sur pied une éducation à l'amour avec l'appui de la commission diocésaine de pastorale familiale. Pour cela, la JICF dispense d'abord elle-même des cycles de conférences à partir de 1956. Les cours sont donnés dans un local paroissial pour des jeunes de 17 à 25 ans. L'âge minimum pour assister à ces séances varie entre 17 et 18 ans. Les jicistes peuvent se présenter seules ou avec leur fiancé⁵⁸. L'organisation y est réfléchi : l'animateur ou l'animatrice commence par poser des questions au public avant de rebondir sur un exposé doctrinal. Une interruption d'une dizaine de minutes permet alors à chacun·e de poser anonymement une question par écrit. Tout est fait pour susciter l'intérêt des jeunes et leur participation active. Les supports sont fournis lors des cours. Ils renvoient à une bibliographie et à la documentation du CCC des *Feuilles Familiales* pour toute information supplémentaire.⁵⁹ La participation aux cycles s'élève à 10 francs par séance ou 30 francs pour le cycle de quatre conférences, ce qui reste un prix abordable pour les milieux privilégiés.

Les anciennes jicistes dénoncent aujourd'hui unanimement une ignorance totale quand Madeleine évoque deux tantes mariées dans les années trente. Elles estiment qu'il y a un « minimum » à maîtriser avant les noces. Cet avis est révélateur de certaines exigences qui doivent être comblées, quel que soit le moyen :

C'était forcément nécessaire, parce que les deux tantes Hilda et Marie-Ange, elles se sont mariées, elles ne savaient rien. Elles se sont mariées et le même jour, elles se sont retrouvées à se dire "aaaaaaah, mais qu'est-ce qu'il m'a fait ? Comme péché ?" Alors elles ont été à confesse tout de suite, et le curé leur a dit "Vous ferez ça le plus souvent possible" ! [rires] [...] Ça peut faire une catastrophe. Même pas un minimum.

Quel est ce minimum estimé « nécessaire » ? Les thématiques abordées par les Indépendantes sont toujours les mêmes : définition chrétienne et liturgique du mariage, place de l'amour dans celui-ci, « préparation au mariage », rôle de la femme au foyer, maternité. Les séances semblent suivre systématiquement le même modèle réparti en six rencontres qui vulgarisent les prescrits de la morale. Pour commencer, le « foyer » – un jeune couple marié – expose les jalons de la spiritualité du mariage chrétien (1). Cet exposé est suivi d'une explication des psychologies masculine et féminine, souvent par un psychologue (2). Après une distinction claire entre fréquentations et fiançailles (3), une séance appelée « harmonie du corps, des cœurs et de l'âme » fait intervenir un médecin sur l'anatomie et la physiologie des deux sexes (4). Les deux dernières rencontres

⁵⁶ Anne-Sophie CROSETTI, *Pierre de Loch, ce transgresseur ? ...* [voir n.11].

⁵⁷ Sophie SCAILLET, « À l'ombre des jeunes filles en fleurs » ... [voir n.21].

⁵⁸ Les directives chrétiennes distinguent trois étapes graduées : les fréquentations, les fiançailles et le mariage. Fréquenter, c'est apprendre à connaître l'autre sommairement. Le terme « fiancé·e » semble graduellement perdre son sens d'engagement marital pour désigner une fréquentation suivie et sérieuse, dans ARCA, JICF, 16, Feuilles Familiales, L'art de réussir son mariage. Préparation au mariage, 1959-1961.

⁵⁹ ARCA, JICF, 16, Feuilles Familiales, Notes préliminaires pour les conférences, 1959-1961.

sont animées par un prêtre sur la théologie du mariage (5) et par le foyer sur les caractéristiques d'un mariage réussi (6).

Les cours de préparation au mariage se font loin du regard des parents et avec un auditoire de filles et de garçons. Si les cycles sont mixtes, le cours sur la physiologie (4) sépare tout de même les jeunes en deux auditoires. Parfois, les cours sur la psychologie différenciée (2) appelés « Qui est-il ? Qui est-elle ? » divisent aussi les « jeunes filles » des « jeunes gens ».⁶⁰

De son côté, la JIC masculine organise ces séances de préparation au mariage depuis au moins 1953. Celles-ci sont « uniquement réservées aux garçons » même si les thématiques sont les mêmes. L'invitation à un cycle de conférence de début 53 – année d'ouverture du premier Centre de Consultation Conjugale – prouve que les liens sont étroits avec les *Feuilles Familiales*, étant donné la présence du foyer Falisse et du chanoine De Loch.⁶¹ Dans les invitations de la session 1956, la JIC et la JICF allient leur force pour proposer des cycles conjoints et simplifiés. Chaque sexe assiste alors séparément aux conférences sur la psychologie (2) et la physiologie (4) avant de participer ensemble aux exposés sur les fiançailles (3) et le mariage (1 et 5).⁶²

Après des années d'expérience en interne, la JICF renvoie ses membres vers l'École du Mariage. Les instances dirigeantes jicistes estiment que l'EDM est plus spécialisée, tout en regrettant la perte de réseau de proximité du système précédent. Après une période où les deux organismes se partagent les cycles de conférences (1959-1962), l'EDM rafle le monopole à partir de 1962 (cfr comparaisons au tableau I, ci-dessous). Pour promouvoir les séances de préparation au mariage, le mouvement place des affiches et distribue des prospectus de l'EDM dans chaque paroisse. Chaque équipe régionale reçoit également régulièrement des programmes. Les jicistes sont théoriquement toutes mises au courant de l'organisation de ces soirées-rencontres et sont priées d'en parler à leur entourage.⁶³ Par ailleurs, l'EDM transmet tous les mois ses programmes, par localité, à la JICF.⁶⁴ Ces invitations sont colorées et contiennent parfois des illustrations : elles attirent l'œil et sont ludiques. La collaboration avec l'EDM semble porter ses fruits : de janvier à mars 1960, pas moins de 44 sessions sont proposées dans 18 endroits différents de Bruxelles.⁶⁵ L'EDM a un programme bien rôdé : les célibataires sont invit·es dans un cycle de quatre séances : « Qui est-elle ? Qui est-il ? » (équivalent 2) et « Fiançailles » (3) par un foyer, « Physiologie-anatomie » (4) par un médecin auprès d'auditoires masculin et féminin séparés. Enfin, « Dieu est-il contre l'amour ? » (5) donné par un clerc. Les couples fiancés suivent aussi quatre séances adaptées : « Bâtir la communauté » et « Ensemble, vivre sa foi » par un clerc, « Chair et esprit » par un médecin et « Le sacrement de mariage » par un prêtre (équivalents 6). L'École du Mariage donne donc une plus grande place à l'intervention des clercs au détriment du foyer et évince la présence du psychologue.

⁶⁰ ARCA, JICF, 15, Préparation au mariage. Programmes et invitations, Invitation cordiale aux entretiens aux « futurs » fiancés, 1960.

⁶¹ ARCA, JIC, Voulez-vous savoir ... comment fonder un "Beau" Foyer ? Séances de préparation au mariage, 1953.

⁶² ARCA, JIC, Séances de préparation au mariage. Session 1956, 1956.

⁶³ ARCA, JICF, 17, Préparation au mariage. Cours organisés par l'École du mariage ; ARCA, JICF, 17, Organisations de jeunesse et préparation au mariage, 1960-1963.

⁶⁴ ARCA, JICF, 17, M. Degive et abbé H. Lemerrier, Lettre adressée à la JICF. École du Mariage. Commission diocésaine de Pastorale Familiale, 1960-1963.

⁶⁵ ARCA, JICF, 17, Préparation au mariage. Cours organisés par l'École du mariage, Préparez aujourd'hui... votre avenir de demain. Fiancés, venez à deux, 1960-1963.

Tableau I : Concordance des conférences données par la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine et l'École du Mariage⁶⁶

ANIMATION	JICF (1956-1962)	ÉQUIVALENCE EDM (1960-1965)
(1) Foyer	Spiritualité du mariage chrétien	Qui est-elle ? Qui est-il ?
(2) Psychologue	Psychologies masculin et féminin	
(3) Foyer	Fréquentations et fiançailles	Fiançailles
(4) Médecin	Harmonie du corps, des cœurs et de l'âme	Physiologie – anatomie / Chair et esprit
(5) Prêtre	Théologie du mariage	Dieu est-il contre l'amour ? / Bâtir la communauté / Ensemble, vivra sa foi / Le sacrement de mariage
(6) Foyer	Caractéristiques d'un mariage réussi	/

Au tournant des années 1960, ce sont *a minima* 450 conférences de préparation au mariage qui sont conjointement chapeautées par les Jeunesses Indépendantes et l'École du Mariage. Même pour un public numériquement restreint (avec l'étiollement progressif de la JICF, qui ne compte plus que quelques milliers de membres à la moitié de la décennie), la mise en place de préparation au mariage est un effort considérable. Finalement, en juin 1965, le Conseil de la Jeunesse Catholique, qui chapeaute la JICF, fait circuler une note commune d'orientation sur les services de préparation au mariage et sur la collaboration entre ses mouvements de jeunesse et le CNPF.⁶⁷

Durant l'été 1960, la JICF dresse un premier bilan : « ces sessions répondent à l'attente des jeunes » car « garçons et filles veulent savoir⁶⁸ ». En effet, en 2019, les anciennes jicistes confirment cette soif de connaissance. Madeleine me rapporte cette expérience et son avis sur un cours (date inconnue, entre 1957 et 1962) :

On a eu une fois une conférence organisée par la JIC, dans le baraquement. C'était assez loufoque. On avait les schémas et tout et là tu découvrais un peu les choses. Et là, c'était aussi un couple, et j'aime autant te dire qu'après ça, tu avais vraiment envie de te marier. [rires] Tellement ils avaient bien expliqué. Donc c'était positif.

Dans ce témoignage, la réception du discours de la conférence se fait en deux temps. Sur le moment, la rencontre avec le foyer et la découverte de leur future vie maritale stimulent la volonté nuptiale des animées – même si Madeleine ne se mariera jamais. Quand elle estime que le couple a « bien expliqué », Madeleine souligne la qualité de la présentation. Avec soixante ans de recul, elle estime que cet enseignement leur a été « positif ». La relecture mémorielle de cette conférence confirme manifestement le besoin immense d'être éduquée à l'intime et à la collaboration, encore mystérieuse pour elle, entre un homme et une femme.

Au final, l'ensemble de ces initiatives catholiques ne peut pas tenir la route sans la présence active des laïcs, foyers ou médecins, qui viennent soutenir le discours des clercs. Le laïcat, mis en avant par l'Action

⁶⁶ ARCA, JICF, 15-17.

⁶⁷ ARCA, JICF, 286, Conseil de la Jeunesse Catholique, Rapport d'activité, 1965-1966, p. 8.

⁶⁸ ARCA, JICF, 16, Préparation au mariage. Cours organisés par la JICF, 1959-1961 ; ARCA, *Jeunesse et Vie*, P284, Garçons et filles veulent savoir... Compte-rendu des conférences de préparation au mariage organisées à l'initiative de la JICF du 14/01 au 28/03/1960, 1960.

Catholique, est reconnu comme porteur d'une expérience religieuse à part entière qui doit être valorisée dans la propagation de la foi. La critique de l'incompétence des prêtres pour régler les problèmes conjugaux alors qu'ils observent le célibat est récurrente. Bien présentes mais plus sourdes dans le passé, ces critiques prennent des formes plus virulentes avec le temps.⁶⁹ En effet, la plupart des prêtres sont en porte-à-faux sur un sujet qu'ils maîtrisent sans doute encore moins bien que leurs contemporain·es laïc·ques. Le célibat des prêtres entraîne leur incapacité à prendre en compte la subjectivité des couples dans l'application stricte de la morale. Ainsi, Paulette explique :

Tout d'abord, comment un prêtre peut donner une éducation sexuelle ? C'est une question qu'on peut se poser. C'est une théorie qu'il aurait donnée, mais qui n'avait rien de charnel, qui ne reposait sur rien, finalement, que sur des théories. [...] Je pense qu'il faut discerner deux formations. Les prêtres peuvent donner une éducation au mariage dans le sens de révéler quel est le rôle de la foi dans une vie de couple. [...] Ou bien dire qu'on doit vivre selon les préceptes de la foi en couple, ça c'est ce qu'un prêtre peut donner. Mais une vraie éducation sexuelle ça doit venir d'un couple ou d'une infirmière ou d'une mère ou de parents qui sont prêts à... C'est plus du domaine de l'humain et du vécu que dans la tête.

Les paroissien·nes perçoivent donc cet écart, ce qui les pousse à se détacher de la place prépondérante de la confession pour les questions intimes. Depuis les années 30, le sacrement de pénitence glisse vers de nouvelles formes de dévoilement sur la place publique. Cette transition emporte avec elle ses techniques de gouvernement des corps : elle subjectivise la chair.⁷⁰ En conséquence, le prêtre devient doucement un intrus dans l'intimité du lit conjugal. La surdité des fidèles aux conseils cléricaux met en lumière une autonomie morale croissante, mais néanmoins source de malaises.

De fait, la mise en place de structures d'éducation par le laïc·at montre le retournement de situation en cours : ce sont maintenant les laïcs qui soutiennent les prêtres sur la réalité de leur expérience croyante.⁷¹ Cette tendance sera confirmée par la place importante accordée au laïc·at lors du concile Vatican II et avec le décret sur l'apostolat des laïcs.⁷² Dès lors, les conférences données par un couples de laïcs mariés où les deux époux sont actifs, sont « particulièrement appréciés par jeunes gens et jeunes filles ». Le témoignage empirique des « "usagers" du mariage⁷³ » marque bien plus les esprits juvéniles que les conseils de leur directeur de conscience célibataire.

⁶⁹ Les problématiques contemporaines influent toujours sur le témoignage. À titre d'exemple, la veille de l'interview avec les jicistes, un reportage était diffusé en soirée à la télévision nationale francophone sur les abus sexuels des religieuses. Les anciennes jicistes l'avaient toutes visionnée et étaient choquées du contenu. Lors de l'interview sur la religion catholique et la sexualité, le sujet revient à trois reprises. Elles dénoncent alors fermement les agissements des prêtres abuseurs et se distancient de ces comportements. Le reportage « Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église » est diffusé sur La Une le 06/03/2019 dans *Question à la Une*, « Des religieuses abusées sexuellement par des prêtres, l'autre scandale de l'Église », RTBF Info, 06/03/2019, [En ligne]. https://www.rtbf.be/info/societe/detail_des-religieuses-abusees-sexuellement-par-des-pretres-l-autre-scandale-de-leglise?id=10161564 (consulté le 12/01/2021).

⁷⁰ Arianna SFORZINI, *L'autre modernité du sujet. Foucault et la confession de la chair : les pratiques de subjectivation à l'âge des Réformes*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 235 (2018), n°3, p. 485-505.

⁷¹ Magali DELLA SUDDA, *Pardelà le bien et le mal, la morale sexuelle en question chez les femmes catholiques*, dans *Nouvelles Questions Féministes*, 1 (2016), p. 82-101 ; Antoine PROST et Gérard VINCENT (éds.), *Histoire de la vie privée. De la Première Guerre mondiale à nos jours* (L'univers historique), t.5, Paris, 1987 ; Anne-Sophie CROSETTI, *Sexuellement libre et responsable. Les centres catholiques de planning familial face à la "révolution sexuelle" (Belgique - 1950-1990)*, thèse inédite, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2020, p. 103-105.

⁷² PAUL VI, *Apostolicam actuositatem. Décret sur l'apostolat des laïcs*, 18/11/1965.

⁷³ ARCA, JICF, 16, Notes préliminaires pour les conférences ... [voir n.59].

Il faut également souligner l'ouverture de l'organisation jiciste, fondée sur des valeurs traditionnelles, à des associations où hommes et femmes prennent la parole sur des sujets sensibles : la coéducation, les contacts intimes entre jeunes et les risques sexuels qui en dérivent. La JICF accueille avec bienvenue l'EDM puis le CNPF pour créer une discussion autonome sur la morale sexuelle. En cela, les Indépendantes belges semblent se détacher d'autres mouvements spécialisés d'Action Catholique, notamment les pendants ruraux et ouvriers français ciblés par Agnès Walch. Dans son ouvrage sur la spiritualité conjugale, elle soutient que ce sont principalement les couches supérieures de la société qui se montrent réceptives aux nouvelles structures de soutien conjugal.⁷⁴ A contrario, les mouvements de jeunesse néerlandophones agricoles (*Katholieke Landelijke Jeugd*) ou ouvriers (*Katholieke Arbeidersjeugd* et Jeunesse Ouvrière Catholique) font face aux mêmes défis et participent au mouvement d'ouverture de la parole et de personnalisation du corps.⁷⁵ Ces quelques pistes semblent d'ores et déjà ouvrir des perspectives comparatives avec des organisations analogues intéressantes, par exemple, entre les sections filles/garçons ou de part et d'autre de la frontière linguistique.

3. Conclusion : un nouveau discours catholique sur les contacts mixtes ?

Cet article avait pour but de cibler les ruptures et les continuités d'un système spécifique, celui l'éducation à l'amour chez les jeunes filles d'une classe sociale haute et urbaine dans les années soixante, face aux enjeux de la mixité nouvelle. Les évolutions de l'intime interviennent dans la jeunesse catholique francophone belge avec leurs caractéristiques propres. À travers deux axes, nous avons exploré comment la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine gère les (r)évolutions des contacts nouveaux entre filles et garçons. Nous avons ainsi donné la parole à cinq femmes de l'organisation d'Action Catholique et aux témoignages de la revue jiciste *Jeunesse et Vie*.

Tout d'abord, les nouveaux espaces de contacts s'immiscent dans la société. Comme les femmes s'imposent progressivement dans l'espace scolaire et public et que les jeunes doivent se rencontrer pour s'apprécier avant le mariage, les anciennes surveillances et ségrégations n'ont plus cours. Sur les bancs de l'école ou ceux du square, les adolescent·es se côtoient au quotidien. La nouvelle sociabilité juvénile force les structures catholiques de terrain à intervenir. Si certain·es maintiennent la séparation traditionnelle de sexes pour leurs enfants, des innovations morales se dessinent. Les rencontres amoureuses sont permises dans un cadre familial qui réaffirme son contrôle du ou de la futur·e conjoint·e. Mais quand les entrevues sortent inévitablement hors du cadre domestique, ce sont aux jeunes de se surveiller entre eux·elles. Mais l'autorité des camarades est faillible et la discipline demande une idéologie qui va une étape plus loin. Les jeunes – et en particulier les filles, nous l'avons vu – sont responsabilisé·es subjectivement. Le mode de gouvernement moral passe d'une autorité verticale à une disciplinarisation horizontale.

Ensuite, pour rendre cette autodiscipline effective et pour répondre à l'exigence juvénile de connaissances en matières amoureuses et sexuelles, le laïcat catholique réagit. De nombreuses initiatives d'encadrement des

⁷⁴ Agnès WALCH, *La spiritualité conjugale dans le catholicisme français ...* [voir n.8], p. 452-463.

⁷⁵ Bieke VANDERBRUGGEN, *Samen jong in een landelijk milieu. Een analyse van de taal over seksualiteit en gemengde omgang in de ledenbladen van de Katholieke Landelijke Jeugd (1955-1975)*, dans *Trajecta. Tijdschrift voor de geschiedenis van het katholiek leven in de Nederlanden*, 8 (1999), n°2, p. 167-186 ; Leen ALAERTS, *Door eigen werk sterk. Geschiedenis van de kajotters en kajotsters in Vlaanderen, 1924-1967* (KADOC Diversen, 36), Leuven, 2004; Emmanuel GÉRARD et Paul WYNANTS (éd.), *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, t. 2 (KADOC studies, 16), Leuven, 1994.

« questions familiales » voient le jour au tournant des années soixante. Entre l'Institut des Sciences familiales et sexologiques, l'École du Mariage et les *Feuilles Familiales* qui déboucheront sur le Centre National de Pastorale Familiale (CNPF), l'organisation jiciste cherche à concrétiser sa propre « préparation au mariage ». Ses « rencontres » bien organisées posent le « minimum » qu'une jeune fille doit savoir pour accéder à son autonomie morale. Les thématiques sont toujours la spiritualité conjugale, les psychologies et physiologies différenciées, les fréquentations et la théologie du mariage.

Ces initiatives prouvent en tous cas une nouveauté : ce sont les laïcs qui s'arrogent l'expertise des contacts sexuels. La JICF fait bon accueil à la création d'une discussion sur la morale qui ouvre non seulement la porte à un dialogue novateur, mais aussi à une autonomisation par rapport au dogme romain. Le monde catholique est visiblement désarmé face à la mixité venue de l'extérieur. Les réponses pastorales face à la menace mixte tentent de s'approprier une réponse endogène à une réalité exogène. Dès lors, l'histoire d'une préparation au mariage en milieu jiciste n'est pas tellement une histoire de déconfessionnalisation, mais une histoire de décléricalisation. Les clercs s'effacent petit à petit derrière le laïcat, qui prend en charge, anime et pense la nouvelle norme. Le déplacement du confessionnal aux maisons des « foyers » prouve l'appropriation des sphères d'influence. Le vocabulaire et les valeurs religieuses sont, elles, toujours bien présentes.

Enfin, le discours jiciste sur la mixité résulte d'un compromis complexe entre morale traditionnelle et psychologie moderne. Il pioche des éléments contemporains, comme l'aspiration au bonheur individuel, pour les recomposer avec des principes anciens de spiritualité chrétienne. L'intuition des laïcs face à la crise des contacts fille/garçon est d'utiliser les outils herméneutiques qui « fonctionnent » auprès des jeunes en mouvement. La formulation religieuse est certes atténuée par le discours psycho-médicosocial, mais le mariage comme institution croyante demeure le socle de l'éducation à l'intime. Pour cela, il suffit de se rappeler que ces sessions sont systématiquement appelées « préparation au mariage ». Le registre séculier est utilisé à une seule fin : resignifier le registre croyant pour le préserver. La mobilisation de ce nouveau registre de compromis semble avoir porté ses fruits auprès des interviewées. Outre les arguments chrétiens donnés au discours normatif, la spécificité catholique réside surtout dans son déploiement. Le discours sur la mixité s'étale au-delà de l'Action Catholique et touche tous les espaces de sociabilité du pilier.

Au regard de ces observations, l'étude des cours jicistes nuance la thèse courante de l'historiographie du catholicisme. Martine Sevegrand affirme que l'éthique sexuelle s'est sécularisée suite à la « socialisation de la sexualité » et sa légitimation de la parole.⁷⁶ L'interprétation de Bernard Giroux, historien des mouvements de jeunesse chrétiens français va dans le même sens. Pour lui, le spectre d'une sexualité de plus en plus dicible et considérée comme dangereuse pour les catholiques aurait changé de registre discursif dans les années soixante. Les théoricien·nes auraient alors mobilisé des normes morales séculières et institué de nouveaux pôles discursifs pour parler d'amour. Ce glissement aurait tendu « à émanciper la réflexion de l'humanisme chrétien »⁷⁷.

La lumière du discours jiciste montre plutôt combien les catholiques ont intégré les nouveautés psycho-médicales pour mieux les mobiliser dans un renforcement du discours religieux. L'adaptation du discours

⁷⁶ Martine SEVEGRAND, *Les enfants du bon Dieu ...* [voir n.48], p. 369.

⁷⁷ Bernard GIROUX, *La jeunesse étudiante chrétienne. Des origines aux années 1970* (Histoire religieuse de la France, 40), Paris, 2013, p. 392.

croyant serait moins une sécularisation normative qu'une accommodation recomposée et paradoxale. Le cadre éthique ne s'efface pas mais se rationalise à l'aube de nouvelles combinaisons contingentes. En cela, l'exemple des Indépendantes belges rejoint plutôt celui des milieux ouvriers français étudiés par Anthony Favier : « cette façon dont une partie du catholicisme reconfigure son dispositif normatif et discursif afin de l'adapter à la nouvelle situation » n'est pas directement lié à une « sortie de la matrice catholique⁷⁸ ».

Pour conclure, l'étude du discours de « préparation au mariage » permet quelques premières conclusions sur les paradoxes contemporains auxquels les catholiques sont confronté·es dans le registre de l'intime. Entre ruptures et continuités, la JICF tente d'être au diapason de la hiérarchie, tout en restant en phase avec les demandes de ses militantes. Par ce compromis, le mouvement de jeunesse reste acteur du mouvement social. Il parvient à s'adapter à l'« intime questionné » avec brio, mais demeure flou dans les réalisations concrètes de mixité. Les Indépendantes prouvent que le pilier catholique précède l'équivalent laïque des Centres de Plannings Familiaux et qu'il a tenté de répondre aux nouveaux enjeux de la mixité avec ses propres armes.

La question qu'il convient maintenant de se poser est la suivante : la gestion catholique d'une nouvelle norme sexuelle est-elle vraiment une défaite ecclésiastique ? Une *histoire religieuse des sexualités* permettrait de prendre au sérieux la manière dont les milieux ecclésiaux, avec leurs spécificités, ont pu constituer des espaces de transformations des sexualités. En réinterrogeant la thèse historiographique selon laquelle les tensions autour de la sexualité sont un facteur-clé de la sécularisation des sexualités européennes, de nouvelles réponses plus nuancées surviennent pour le cas belge. De fait, la JICF a tenté de trouver un juste milieu entre des injonctions contradictoires et n'est peut-être pas autant dans une situation d'échec pastoral que suppose parfois une lecture téléologique de la sécularisation.

UCLouvain

Camille BANSE

Faculté de théologie

Adresse : /

⁷⁸ Anthony FAVIER, *Égalité, mixité, sexualité. Le genre et l'intime chez de jeunes catholiques du mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOCF), dans les années 68 et au-delà (1954-1987)*, thèse inédite, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2015, p. 334.

Abréviations utilisées —

ACJB : Association Catholique de la Jeunesse Belge

ACJBF : Association Catholique de la Jeunesse Belge Féminine

ARCA : Archives du Monde Catholique (Louvain-la-Neuve)

CCC : Centre de Consultation Conjugale

CNPF : Centre National de Pastorale Familiale

EDM : École du Mariage

JIC : Jeunesse Indépendante Catholique (masculine)

JICF : Jeunesse Indépendante Catholique Féminine

JOC : Jeunesse Ouvrière Catholique (belge)/Chrétienne (française)

Summary —

The aim of this article is to set out some initial conclusions about the paradoxes that Catholics face in the field of intimacy and sexuality in the second half of the Belgian 20th century. By arguing for a *religious history of sexuality*, which takes into account the fact that sexual (r)evolutions also take place in massively religious populations, it puts into perspective the co-education in the Catholic milieu and the beginnings of a specific sexual education. Through the case of the Jeunesses Indépendantes Catholiques Féminines (JICF), he asks a question: according to what modalities, ruptures and continuities has the Belgian Catholic world managed innovative contacts between girls and boys? Using oral and archival sources, this article explores how to respond to these new exogenous contemporary imperatives in order to arrive at an accommodation from within sexual morality.

Résumé —

Cet article a pour but d'exposer quelques premières conclusions sur les paradoxes auxquels les catholiques sont confronté·es dans le registre de l'intime et de la sexualité dans la seconde moitié du 20^e siècle belge. En plaidant pour une *histoire religieuse des sexualités*, qui prend en compte que les (r)évolutions sexuelles interviennent aussi dans des populations massivement croyantes, il met en perspective la mixité en milieu catholique et les prémices d'une éducation sexuelle spécifique. À travers le cas des Jeunesses Indépendantes Catholiques Féminines (JICF), il pose une question : selon quelles modalités, ruptures et continuités le monde catholique belge a-t-il géré les contacts novateurs entre filles et garçons ? Grâce à des sources orales et archivistiques, cet article explore comment répondre à ces nouveaux impératifs contemporains exogènes pour aboutir à une accommodation de l'intérieur de la morale sexuelle.

Zusammenfassung. —

Der Zweck dieses Artikels ist es, einige erste Schlussfolgerungen über die Paradoxien darzulegen, denen Katholiken im Register der Intimität und Sexualität in der zweiten Hälfte des belgischen 20. Indem sie für eine Religionsgeschichte der Sexualität plädiert, die berücksichtigt, dass sexuelle (R)Evolutionen auch in massiv gläubigen Bevölkerungen stattfinden, relativiert sie die Vermischung im katholischen Milieu und die

Anfänge einer spezifischen Sexualpädagogik. Anhand des Falles der Jeunesses Indépendantes Catholiques Féminines (JICF) stellt er eine Frage: Nach welchen Modalitäten, Brüchen und Kontinuitäten hat die belgische katholische Welt innovative Kontakte zwischen Mädchen und Jungen gehandhabt? Anhand mündlicher und archivarischer Quellen wird in diesem Artikel untersucht, wie man auf diese neuen exogenen zeitgenössischen Imperative reagieren kann, um zu einem Entgegenkommen innerhalb der Sexualmoral zu gelangen.